



LE PIC VERT

**Compte rendu de la commission Projet Associatif
Réunion n°15 du 28 septembre 2017
à Réaumont**

1. Présents

Pierre Bernard, Odile Hintzy, Brigitte Lambolez, Dominique Venturini

2. Synthèse des discussions

Étape "contexte et évolutions prévisibles"

Comme convenu lors de la dernière réunion, la document a été complété par Martial : ajout des paragraphes sur les partenariats avec Parc de Chartreuse, Véolia, Carbiév et autres carriers.

Ces ajouts sont lus et commentés en séance. La nouvelle version du document est validée par la commission.

Enjeux et objectifs de l'association

La réunion précédente s'était conclue par des échanges qui montraient qu'il était nécessaire de préciser les notions d'enjeux et d'objectifs pour une association.

Le Larousse donne les définitions suivantes :

- enjeu : ce que l'on peut gagner ou perdre dans une entreprise quelconque
- objectif : résultat vers lequel tend l'action de quelqu'un ou d'un groupe

Le rapport d'audit a été structuré autour de 4 axes qui avaient été baptisés "enjeux", à savoir :

- éduquer à l'environnement
- connaître pour sensibiliser
- agir concrètement pour la nature
- être un acteur local de référence

Au vu des définitions et des discussions qui ont suivi, les participants s'accordent pour dire que les 3 premiers points correspondent plutôt à des missions que s'est fixée l'association.

Le dernier point "être un acteur local de référence" est la condition de la réussite de nos missions, c'est un enjeu pour l'association.

Le texte de l'audit sera repris en utilisant ce nouveau vocabulaire.

Plan de travail

En relisant le plan de travail, les participants pensent qu'il est préférable que les étapes "Choix des objectifs et enjeux" et "Travail sur les priorités" soient réalisées avant d'envisager l'étape "Travail sur

les moyens matériels, organisationnels et financiers".

Le plan de travail sera modifié pour tenir compte de ces éléments. La nouvelle version est donnée en annexe.

Organisation du séminaire

L'organisation du séminaire suscite une longue discussion :

- faut-il le prévoir sur 1 jour, 2 jours ou plusieurs réunions de travail ?
- qu'est-ce qui est attendu des participants ? être clair sur nos attentes...
- quels seront les documents préparatoires à envoyer ?
- faire des ateliers thématiques ? par mission ? transversaux ?
- comment organiser les groupes de travail ? avec inscription préalable ?

Parmi les thèmes "transversaux" pouvant être envisagés, on peut noter :

- place des adhérents dans l'association
- quelle politique de recherche de financement : vers des entreprises privées quelle que soit leur domaine d'activités ? proposition d'animations payantes ?

Il est envisagé de faire intervenir un professionnel, regard extérieur, qui aiderait à la conduite de la réflexion et à l'organisation du séminaire. Il faudra définir un cahier des charges.

Pierre contactera le CEMEA (Centre d'Entraînement aux Méthodes d'Éducation Active) Rhône-Alpes afin de savoir s'il pourrait nous aider dans notre démarche.

3. Conclusion

Les discussions des dernières réunions montrent que les participants ont du mal à poursuivre les réflexions et qu'il est important de caler une méthode de travail car le risque de découragement est réel.

Une aide extérieure, professionnelle, devient indispensable : la priorité est de trouver les compétences qui font actuellement défaut. En parallèle, la commission poursuivra ses réflexions sur les questions auxquelles il faudra répondre pour construire le projet.

La prochaine réunion de la commission est fixée au jeudi 2 novembre à 17h.

Pour la commission Projet Associatif
Odile Hintzy

ANNEXE

version projet septembre 2017

- : TRAVAIL DE LA COMMISSION
- : ETAPES ENGAGEES PAR LA COMMISSION
- : COMMISSION ELARGIE CA / ADHERENTS
- : TOUT LE MONDE

